

Monsieur le Premier Ministre
Monsieur Jean CASTEX
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris SP 07

Paris, le 12 février 2021

Objet : Lettre au Premier ministre – métiers interdits aux personnes atteintes de pathologie chronique

Monsieur le Premier ministre,

Il y a un an, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité des voix, et avec le soutien de votre gouvernement, une proposition de loi de Madame Agnès Firmin Le Bodo ouvrant l'accès des malades chroniques à tous les métiers. Actant que « *nul ne peut être déclaré inapte à l'accès à une formation ou à un emploi ou au maintien dans cette formation ou cet emploi du seul fait qu'il est atteint d'une maladie chronique* », ce texte concrétise le long combat en faveur de l'égalité de l'accès et du maintien à l'emploi des vingt millions de malades chroniques en France.

Policier, pompier, contrôleur de train, marin, pilote d'avion : ces métiers sont encore interdits à un bon nombre de malades chroniques (diabétiques, séropositifs, malades cardio/neurovasculaires, etc.) en raison de l'application de textes obsolètes. Cette réglementation ne s'est jamais adaptée à l'évolution des soins et des technologies et ne prend pas en compte la réalité de la situation et des capacités des personnes concernées.

Selon la proposition de loi adoptée à l'Assemblée, l'interdiction de principe doit céder la place à un examen au cas par cas des situations personnelles, à la lumière d'un examen médical du médecin du travail ou d'un avis émis sur dossier. C'est un pas de géant pour l'égalité d'accès aux droits et la lutte contre une désinsertion professionnelle dont trop de personnes subissent encore les conséquences.

Ce texte cristallise les espoirs dans la communauté de patients, comme en témoigne la mobilisation exemplaire du jeune Hakaroa Vallée.

Présente dans l'hémicycle, la ministre du Travail Muriel Pénicaud saluait elle-même un texte capable d'« *articuler de façon plus juste et plus pragmatique le principe de non-discrimination et les motifs impérieux de sécurité des personnes concernées, de leurs collègues ou des tiers intervenant dans leur environnement de travail* ».

Or, nous regrettons une stagnation du dossier en raison d'une navette parlementaire surchargée par la crise sanitaire.

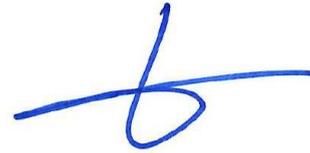
Parlementaires engagés et responsables auprès des citoyens que nous représentons, nous refusons que cette avancée sociale majeure soit indéfiniment repoussée.

Par ailleurs, la nature réglementaire et interministérielle du sujet soulevé place le Gouvernement en première ligne : sans attendre l'adoption définitive de ce texte de loi, vous avez la possibilité de lancer le comité d'évaluation et de révision des textes que nous appelons tous de nos vœux.

Alors que la crise sanitaire bouleverse l'avenir professionnel des jeunes, vous avez le pouvoir de donner l'espoir d'une société plus juste à celles et ceux qui voient leurs ambitions rétrécies par une pathologie.

Ne pas ajouter l'injustice à l'injustice, renforcer le droit à l'égalité formelle, faire de la lutte contre la discrimination une priorité nationale : voilà l'essence-même de ce texte fondamental.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre très haute considération.



Agnès FIRMIN LE BODO

CO-SIGNATAIRES

Geraldine BANNIER, députée de Mayenne

Thierry BENOIT, secrétaire de la commission des affaires économiques, député d'Ille-et-Vilaine

Ian BOUCARD, député des Territoires de Belfort

Paul CHRISTOPHE, député du Nord

Marguerite DEPREZ-AUDEBERT, députée du Pas-de-Calais

Béatrice DESCAMPS, députée du Nord

Jeanine DUBIE, députée des Hautes-Pyrénées

Frédérique DUMAS, députée des Hauts-de-Seine

Nadia ESSAYAN, députée du Cher

Olivier FALORNI, député de Charente-Maritime

Patrick HETZEL, député du Bas-Rhin

Constance LE GRIP, députée des Hauts-de-Seine

Lise MAGNIER, députée de la Marne

Pierre MOREL-A-L' HUISSIER, député de Lozère

Bernard PERRUT, vice-président de la commission des affaires sociales, député du Rhône

Christine PIRES BEAUNE, Secrétaire de la commission des finances, députée du Puy-de-Dôme

Vincent ROLLAND, député de Savoie

Stéphane VIRY, député des Vosges

Michel ZUMKELLER, député du Territoire de Belfort

Copie à :

Madame Florence PARLY, ministre des Armées

Madame Elisabeth BORNE, ministre du Travail

Madame Amélie DE MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Monsieur Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur

Monsieur Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé

Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre des Transports

Madame Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat chargée des Personnes Handicapées